



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	19

Le mardi 12 mars 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 1 mars 2024

DELIBERATION

N° 72/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Motion en soutien à
l'agriculture locale
et au pastoralisme

ABSENTS : Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Thierry GUIDO à Isabelle SAUVE, Herbert WOLFERS à Paul REY, Karine BOETTI à Audrey ROSSI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire expose :

Considérant la mobilisation légitime des agriculteurs qui protestent contre les difficultés à vivre dignement du fruit de leur travail, la concurrence internationale déloyale qu'ils subissent, les innombrables contraintes réglementaires et lourdeurs administratives auxquelles ils sont soumis,

Considérant l'importance de favoriser l'agriculture identitaire dans la vallée de la Roya qui contribue à l'attractivité et au développement du territoire,

Considérant qu'il y a eu en 2023, dans la vallée de la Roya, 105 attaques de loups contre des troupeaux (87 sur ovins et caprins, 12 sur bovins et 6 sur équins) et que cette prédation menace le pastoralisme,

Considérant les relations dégradées entre les éleveurs et le Parc National du Mercantour suite à plusieurs décisions allant dans le sens de l'ensauvagement du territoire : fermeture de la piste de Fontanalba, contraintes annuelles supplémentaires sur les pâturages communaux, refus de demandes de travaux et de mise en place de systèmes d'abreuvement...

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la présente motion en soutien à l'agriculture locale et au pastoralisme.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

AFFIRME son soutien au mouvement national de mobilisation des agriculteurs,

DEMANDE au Gouvernement français et aux institutions européennes de prendre toutes les mesures pour permettre aux agriculteurs de vivre du fruit leur travail et les protéger de la concurrence internationale déloyale,

DEMANDE au Gouvernement français et aux institutions européennes de prendre toutes les mesures de nature à alléger les normes et lourdeurs administratives qui entravent leur activité,

AFFIRME son soutien au projet agricole porté par la CARF sur son terrain du quartier Veil autour du développement et de la promotion de l'oléiculture,

AFFIRME sa volonté de voir ce même terrain communautaire et de deux autres terrains communaux devenir des espaces tests agricoles pour favoriser les installations d'agriculteurs,

AFFIRME son soutien aux éleveurs face à la prédation du loup,

DEMANDE à l'Etat une meilleure régulation des populations de loups et l'autorisation des tirs de défense pour les éleveurs en cœur du Parc National du Mercantour,

DEMANDE au Parc National du Mercantour d'entendre les revendications particulières des éleveurs pour que la protection du site ne se fasse pas au détriment de l'activité pastorale,

DEMANDE la réouverture à la circulation de la piste de Fontanalba a minima pour permettre aux éleveurs de rejoindre leurs pâturages.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN